



Plan Local d'Urbanisme

Emplacements réservés



Pièce n°	Projet arrêté	Approbation
06	16/03/2021	31/01/2023

Liste des emplacements réservés

Voiries :

N°	n° de parcelle	Désignation du PLU - emprise	surface en m ²	Bénéficiaire
V1	section AH : 375-720-713-695-699-696-385-703-704-723-654-718 472-405-403-401-390-387 section AI : 464-414-572-150-151-265-572-126-348-244	élargissement de la voie communale des Pérouzes - 8m et 10 m	1 980 m ²	Commune
V2	section AK : 1009-1007-1006-335-947-945-345-346-946-1065-321-1037-1039-327-328-329-330-331-687	élargissement de la rue Marme et de son prolongement - 8 m	975 m ²	Commune
V3	section AN : 761-199-200-202-203	élargissement de la voie secondaire du plateau du Marme - 8 m	400 m ²	Commune
V4	section AK : 754	élargissement ponctuel de la rue du centre - 5 m	175 m ²	Commune
V5	section AK : 738-491-206-226-899-893-895-894	création d'une voirie dans le secteur AUa "centre église"	1 185 m ²	Commune
V6	section AK : 178-179	aménagement du carrefour rue Etienne Flachy / rue du Haut	260 m ²	Commune
V7	section AM : 336-56-546-58-548-74	élargissement de la rue Pierre Satre - 8,5 m	360 m ²	Commune